

ne peut étudier sans se sentir porté à chaque instant à admirer et à remercier cette providence infinie qui n'accorde pas une moindre attention à la reproduction du plus petit être organisé, qu'à la conservation de ces milliers de mondes qu'elle a créés d'un mot.

St. Joachim, Septembre, 1858. "

(A suivre)

V.-A. H.

---

## UNE ENQUETE SUR LE SERPENT DE MER

---

Il ne reste plus guère que le NATURALISTE et les revues de piété qui n'ont pas parlé du Serpent de mer. Pour une fois, faisons trêve à la gravité scientifique que l'on doit remarquer en une vieille Revue comme la nôtre, et parlons du Serpent de mer.

Avant de présenter à nos lecteurs le spécimen encore "inédit" qui se promena un jour dans le bas Saint-Laurent, faisons un peu l'historique de la question. Quand un sujet touche à l'histoire par quelque côté, il est souvent utile de rechercher si les annales du passé n'ont pas quelque lumière à projeter sur le présent. C'est tout à fait le cas pour la matière dont nous entreprenons l'étude.

Il ne paraît pas que les naturalistes de l'antiquité, ni ceux du moyen âge, ni ceux de l'âge moderne, avant le siècle où nous sommes, aient connu le Serpent de mer. Il était réservé à nos contemporains de le découvrir ; et ce fut un journal de Paris, le *Constitutionnel*, qui le fit connaître à son public en 1843. L'invention fit fortune ; beaucoup de gens, qui ne trouvent jamais les miracles assez prouvés, furent sans peine convaincus de l'existence du fameux animal, et dès lors on se mit à rencontrer des Serpents de mer un peu partout. Ce fut une précieuse ressource pour les chroniqueurs des journaux, qui ne se firent pas faute d'exploiter la veine. Tout poisson de grande taille, dont on ignorait le nom, devint un Serpent de mer ; et, en avant la chronique ! Si la confession